

Les travailleurs saisonniers en Vendée

En partenariat avec :



ÉDITION 2013

Sommaire

1. Éléments de cadrage : Les emplois estivaux en Vendée en 2010 p.4

Source et champ des informations	p.4
De jeunes salariés en majorité	p.4
Les emplois estivaux ne concernent pas uniquement juillet et août	p.5
L'emploi estival ne se limite pas aux activités liées au tourisme	p.6
La moitié des emplois estivaux sont situés sur le littoral	p.7
Des besoins différenciés selon la zone géographique	p.7

2. Méthodologie de l'enquête travailleurs saisonniers 2013 p.8

Diffusion et réponses au questionnaire	p.8
Représentativité de l'enquête	p.9

3. Portrait des travailleurs saisonniers en Vendée p.10

Une femme de moins de 26 ans dans près de la moitié des cas	p.10
Des célibataires sans enfant en large majorité	p.10
Des situations socioprofessionnelles variées	p.11
8 saisonniers sur 10 possèdent le baccalauréat	p.11
7 saisonniers sur 10 sont des Vendéens	p.12
De multiples raisons pour faire la saison	p.13
En général, une expérience préalable du travail en saison	p.13

4. Profil des emplois saisonniers en Vendée p.14

L'éventail des activités qui recourent au travail saisonnier	p.14
La diversité des métiers saisonniers	p.15
L'importance des recrutements via le « marché caché »	p.16
Une majorité de salariés fidélisés à l'employeur saisonnier	p.16
Des salariés souvent expérimentés, mais peu formés à l'emploi saisonnier	p.17
Des possibilités d'emploi saisonnier au-delà de l'été	p.18
Les conditions d'emploi	p.19
9 saisonniers sur 10 sont satisfaits de leur été 2013	p.19

5. Besoins et perspectives des travailleurs saisonniers p.20

Très peu de problématiques de logement	p.20
Les déplacements entre le logement et le lieu de travail	p.21
Les perspectives des salariés après la saison	p.22
Près de la moitié des saisonniers seraient intéressés par une courte formation	p.23

Annexe : Profil des saisonniers selon le secteur d'activité p.24

Source et champ des informations

Pour cette enquête, la Maison Départementale de l'Emploi et du Développement Economique de la Vendée a utilisé des données de cadrage INSEE sur les emplois estivaux. Les informations sont basées sur les déclarations annuelles de données sociales 2010 (derniers résultats disponibles).

Les résultats concernent le nombre de postes¹ estivaux non permanents en Vendée, qui répondent aux critères suivants :

- ➔ Contrats à durée déterminée ou intérimaires
- ➔ Conclues entre mars et octobre, avec au moins un jour travaillé sur juillet-août
- ➔ Avec un lieu de travail en Vendée
- ➔ Quel que soit le secteur d'activité de l'employeur

Sur la base de ces critères, la Vendée a bénéficié de **38 003 emplois estivaux** en 2010.

A noter que ces emplois estivaux non permanents concernent tous les secteurs d'activité, et dépassent donc largement le cadre des activités purement touristiques ou saisonnières.

La MDEDE a en effet choisi d'étudier la pluriactivité² dans son ensemble, considérant qu'elle représente aujourd'hui un axe d'action stratégique pour le développement de l'emploi.

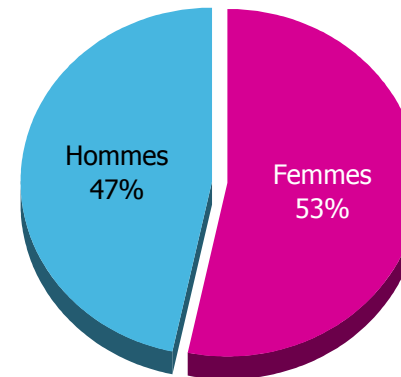
¹ Un poste correspond au cumul des périodes de travail d'un même salarié dans un même établissement.

² Etre pluriactif, c'est exercer plusieurs emplois différents au cours de l'année.

De jeunes salariés en majorité

Répartition par sexe

INSEE, emplois estivaux 2010

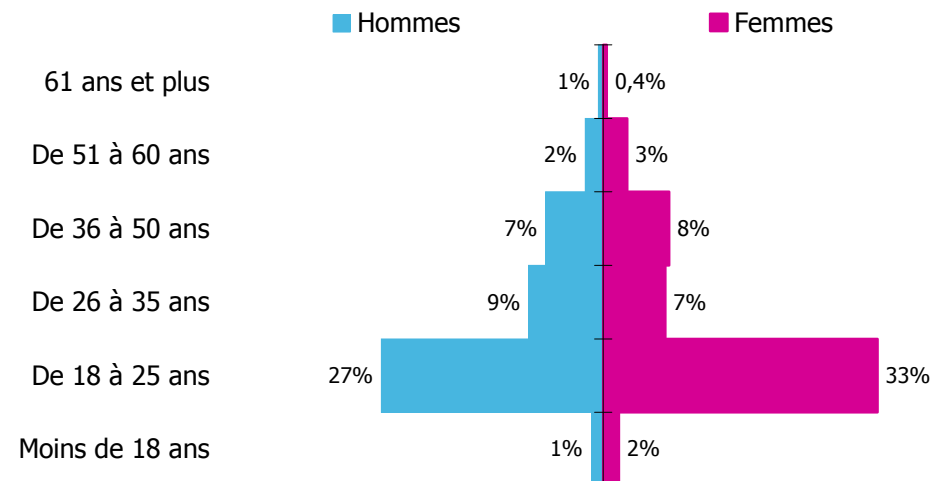


En Vendée, les emplois estivaux sont majoritairement occupés par des femmes.

Par ailleurs, l'emploi estival est particulièrement jeune : 63% des salariés ont moins de 26 ans.

Pyramide des âges

INSEE, emplois estivaux 2010



Les emplois estivaux ne concernent pas uniquement juillet et août

Les emplois estivaux selon leur durée

INSEE, emplois estivaux 2010

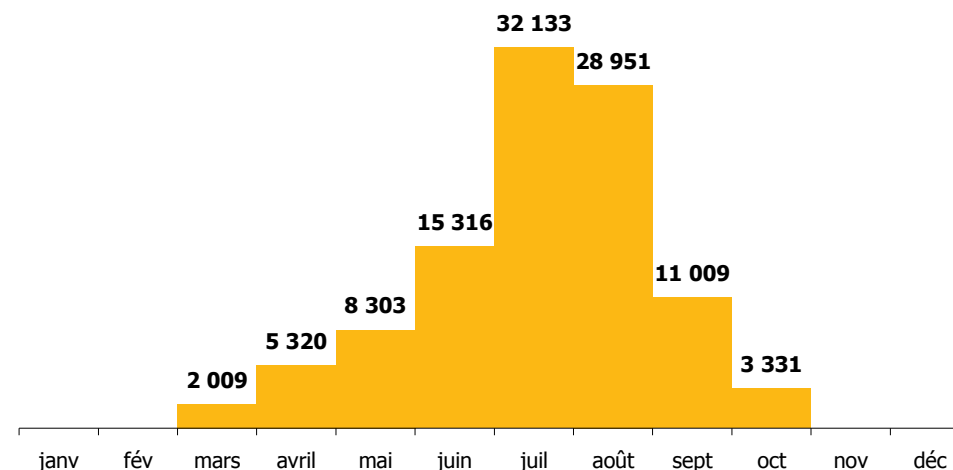
mars	avril	mai	juin	juillet	août	sept	oct	nombre de postes	part des postes
				8 835				8 835	23%
				5 636				5 636	15%
				4 087				4 087	11%
			3 146					3 146	8%
			1 797					1 797	5%
			1 775					1 775	5%
			1 597					1 597	4%
			1 330					1 330	3%
	1 308							1 308	3%
	925							925	2%
	820							820	2%
	791							791	2%
721								721	2%
	695							695	2%
	666							666	2%
		549						549	1%
		546						546	1%
		543						543	1%
		500						500	1%
		495						495	1%
		453						453	1%
		400						400	1%
		388						388	1%
							total	38 003	100%

Naturellement, les mois de juillet et août concentrent une large part des emplois estivaux : 49% des postes ne couvrent que l'un et/ou l'autre de ces deux mois.

Toutefois, 43% des postes estivaux offrent des possibilités de travail sur plus de deux mois. Ainsi, 40% des emplois estivaux ont d'ores et déjà débuté en juin, et 29% se prolongent en septembre.

Nombre d'emplois en cours selon le mois

INSEE, emplois estivaux 2010



Lire : 23% des emplois estivaux, soit 8 835 postes, commencent en juillet et se terminent en août.

L'emploi estival ne se limite pas aux activités liées au tourisme

47% des emplois estivaux concernent les activités fortement liées à l'afflux touristique : commerce de détail, restauration et hébergement.

Néanmoins, les autres secteurs d'activité offrent également des possibilités d'emploi estival. C'est le cas en particulier des activités de santé et d'action sociale, de l'administration publique, et des industries alimentaires.

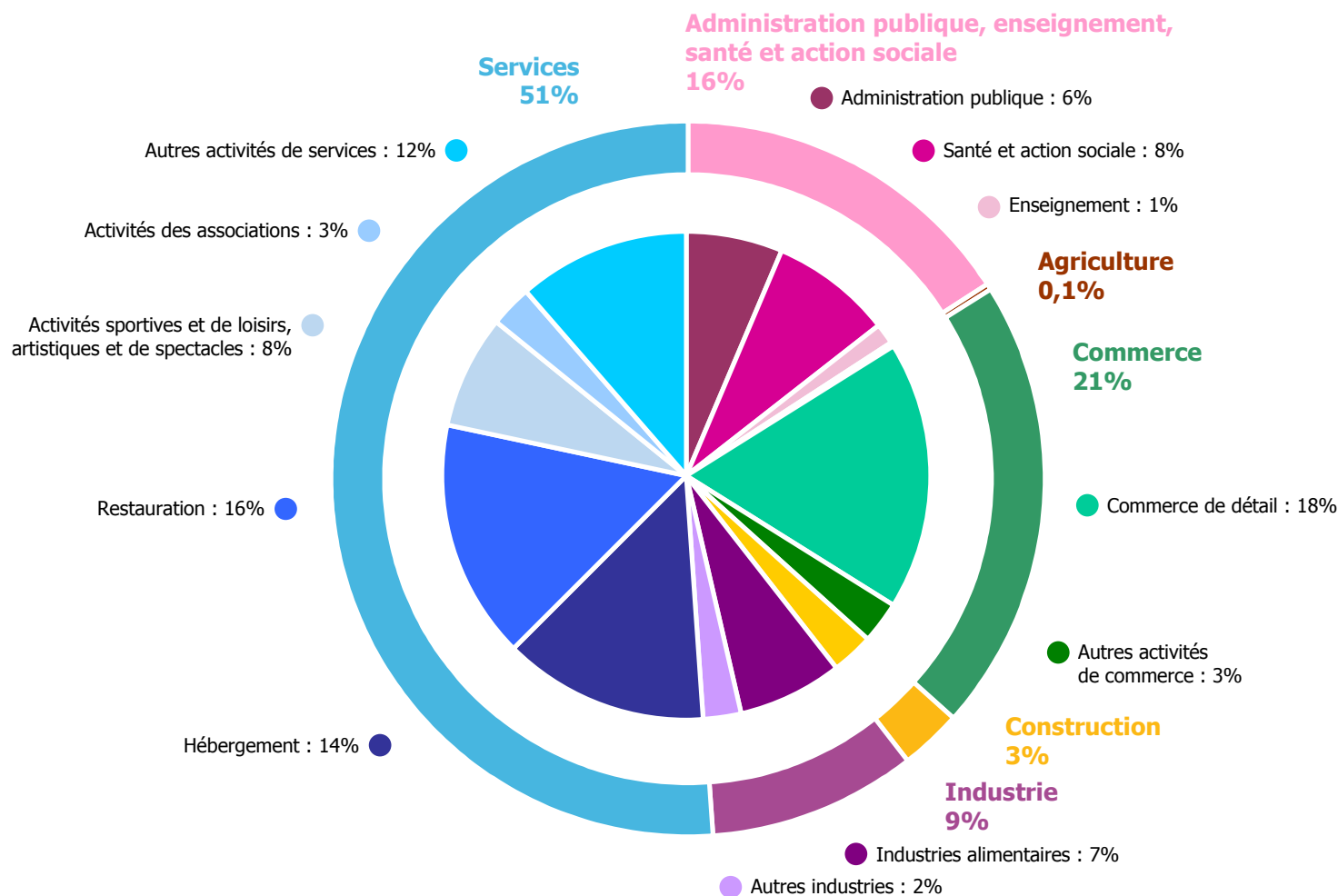
Au-delà des besoins liés au tourisme, les emplois estivaux recouvrent aussi le remplacement de salariés en congés d'été, et les activités induites par les vacances scolaires des enfants vendéens.

Remarque :

La répartition par secteur d'activité et par lieu de travail est étudiée hors « activités liées à l'emploi » (division 78 de la NAF, qui regroupe notamment les entreprises de travail temporaire et les groupements d'employeurs). En effet, ces activités ne reflètent ni le secteur d'activité ni le lieu de travail réels des salariés qui y sont affectés.

Répartition des emplois estivaux selon le secteur d'activité

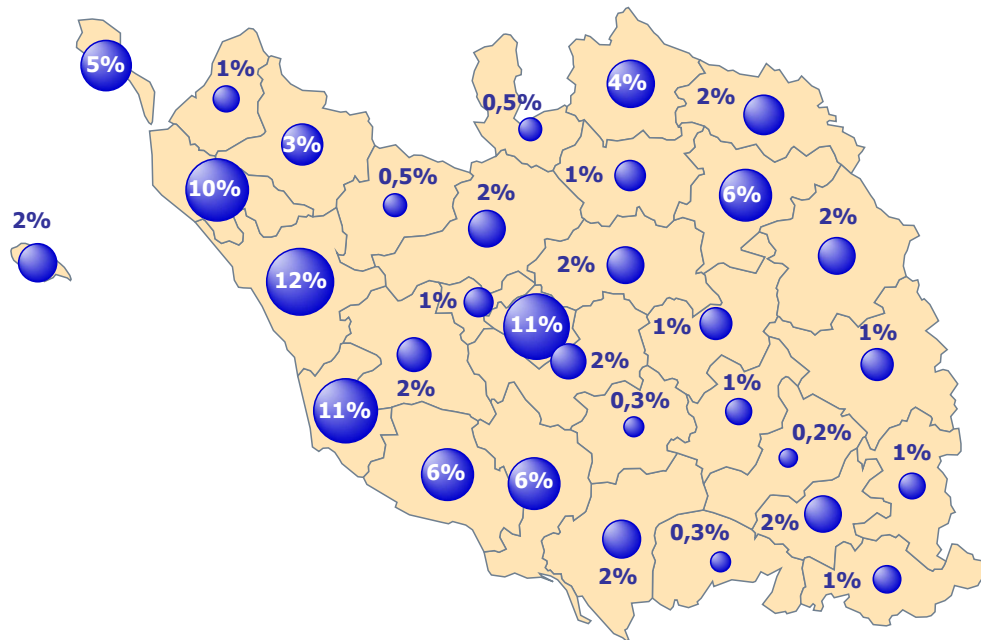
INSEE, emplois estivaux 2010



La moitié des emplois estivaux sont situés sur le littoral

Répartition des emplois estivaux selon le canton de travail

INSEE, emplois estivaux 2010



Les cantons littoraux et les deux îles concentrent 54% des emplois estivaux dans le département, soit plus de 15 000 postes salariés.

Les autres territoires fournissent également des emplois estivaux, notamment les cantons de La Roche sur Yon (3 000 postes), des Herbiers (1 500 postes) et de Montaigu (1 000 postes).

Des besoins différenciés selon la zone géographique

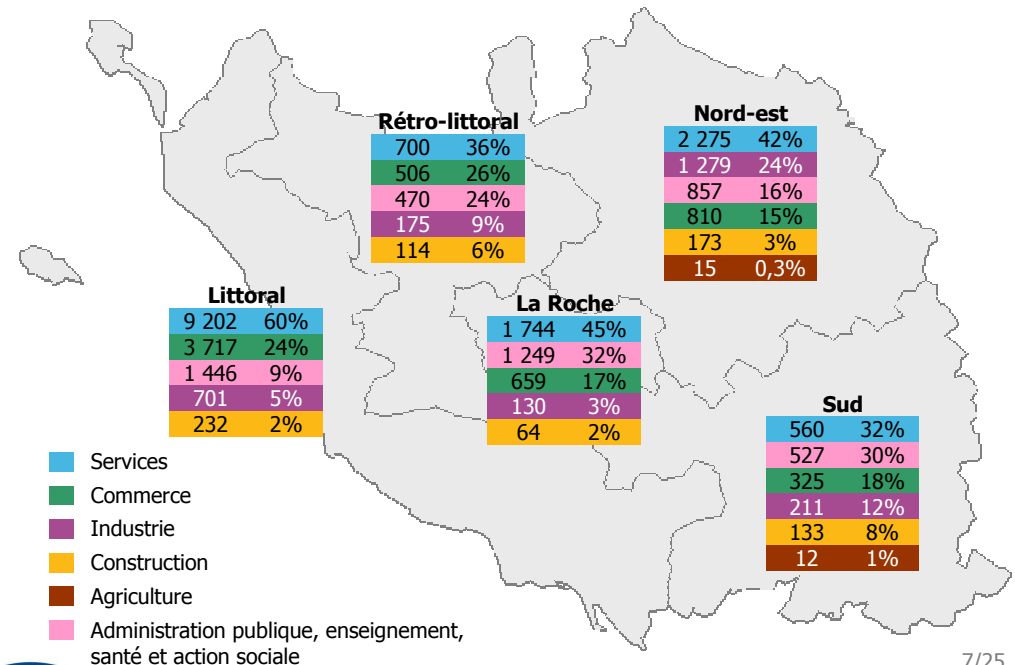
Selon les territoires, les emplois estivaux ne concernent sensiblement pas les mêmes secteurs d'activité.

Les activités de services sont le premier secteur pourvoyeur d'emploi estival quelle que soit la zone géographique, mais leur poids varie de 60% sur le littoral à 32% dans le sud Vendée.

Le deuxième secteur d'activité pour les emplois estivaux est quant à lui différent selon la zone géographique considérée : c'est le commerce sur le littoral et le rétro-littoral, l'industrie dans le nord-est, et le secteur public et parapublic à La Roche sur Yon et dans le sud du département.

Nombre d'emplois par secteur d'activité selon la zone géographique

INSEE, emplois estivaux 2010



- Services
- Commerce
- Industrie
- Construction
- Agriculture
- Administration publique, enseignement, santé et action sociale

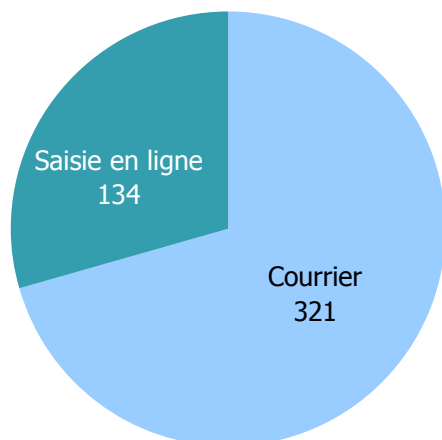
Diffusion et réponses au questionnaire

L'enquête 2013 sur les travailleurs saisonniers en Vendée a été diffusée via différents canaux :

- ➔ Plus de 6 800 questionnaires papier envoyés ou distribués : associations de commerçants, offices de tourisme, employeurs en contact avec la MDEDE, foyers de jeunes travailleurs, maisons locales de l'emploi, adhérents de l'Union des Métiers et Industries de l'Hôtellerie (UMIH), adhérents de la Fédération Vendéenne de l'Hôtellerie de Plein Air (FVHPA), adhérents de l'Association Vendéenne pour l'Emploi et la Formation en Agriculture (AVEFA)
- ➔ Diffusion via des sites internet, notamment celui de la MDEDE

Les questionnaires ont été retournés sous format papier à la MDEDE ou à ses partenaires, ou encore complétés en ligne sur un site dédié, ouvert du 1^{er} juin au 31 octobre 2013.

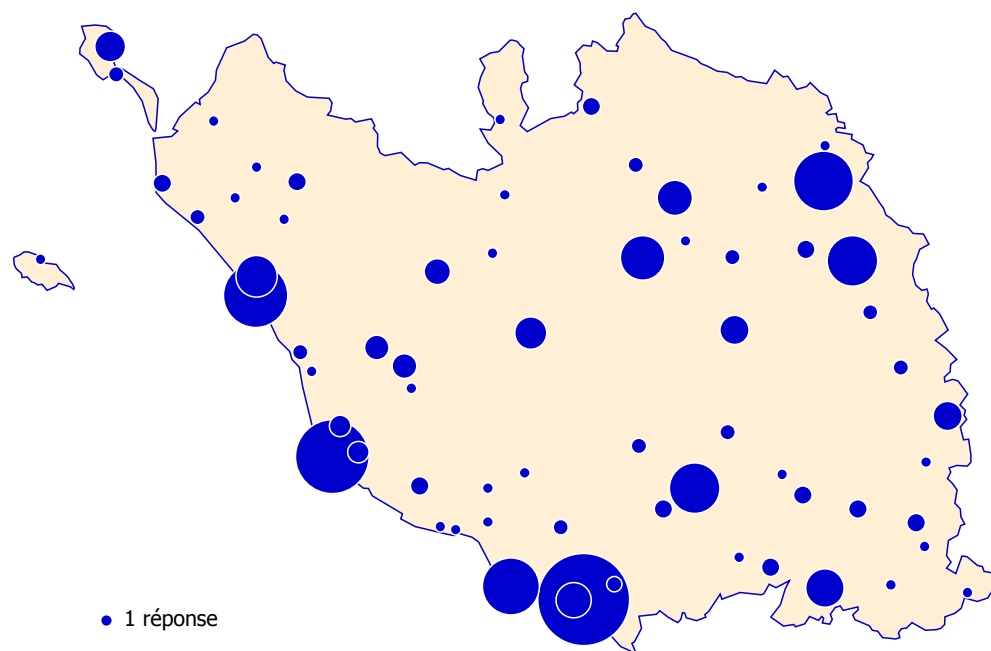
Mode de retour des questionnaires



L'enquête 2013 sur les travailleurs saisonniers en Vendée a recueilli 455 réponses.

Les réponses concernent des travailleurs saisonniers répartis sur l'ensemble du département.

Localisation des répondants à l'enquête



Représentativité de l'enquête

L'enquête 2013 sur les travailleurs saisonniers en Vendée est réalisée sur la base du volontariat : l'échantillon est constitué des répondants au questionnaire proposé.

Il faut dès lors contrôler la représentativité des réponses obtenues, en les comparant aux données INSEE sur les emplois estivaux dans le département en 2010.

En termes de répartition par sexe, par âge et par zone géographique, les réponses à l'enquête sont globalement cohérentes avec les données INSEE.

En revanche, la répartition par secteur d'activité paraît en partie biaisée, probablement en raison des modes de diffusion du questionnaire : l'hébergement et la restauration demeurent sous-représentés dans l'enquête.³

Par ailleurs, grâce aux 455 réponses obtenues, les résultats de l'enquête représentent à plus ou moins 5%, et avec 95% de fiabilité, l'ensemble des travailleurs saisonniers estivaux en Vendée⁴. L'enquête est en outre d'autant plus précise que les réponses à une question sont tranchées.

En conclusion, le nombre de répondants à l'enquête, et leurs caractéristiques, autorisent vraisemblablement à en généraliser les résultats à l'ensemble des travailleurs saisonniers estivaux en Vendée.

³ Remarque : dans l'enquête, le secteur d'activité est celui indiqué par le saisonnier.

⁴ L'intervalle de confiance à 5% de risque est de plus ou moins 5% au principe de précaution maximum p=50%.

Contrôle de la représentativité de l'enquête

	MDEDE Enquête travailleurs saisonniers 2013	INSEE Emplois estivaux 2010
--	---	-----------------------------------

Sexe		
Hommes	40%	47%
Femmes	60%	53%

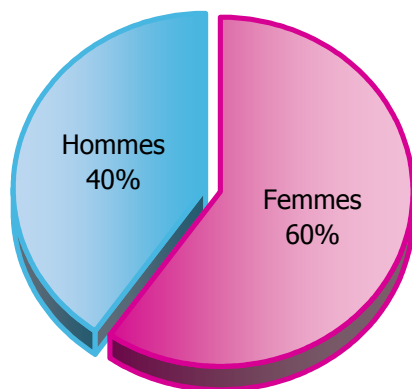
Age		
Moins de 26 ans	77%	63%
26-50 ans	17%	31%
51 ans et plus	6%	6%

Zone géographique de travail		
Littoral	60%	54%
Rétro-littoral	5%	7%
La Roche	2%	14%
Nord-est Vendée	23%	19%
Sud Vendée	10%	6%

Secteur d'activité		
Adm. pub., ens., santé et act. soc.	17%	16%
Agriculture	14%	0,1%
Commerce	25%	21%
Construction	0,2%	3%
Industries alimentaires	13%	7%
Autres industries	2%	2%
Hébergement	8%	14%
Restauration	6%	16%
Activités sport., loisirs, art. et spectacles	10%	8%
Autres services	4%	14%

Une femme de moins de 26 ans dans près de la moitié des cas

Répartition par sexe

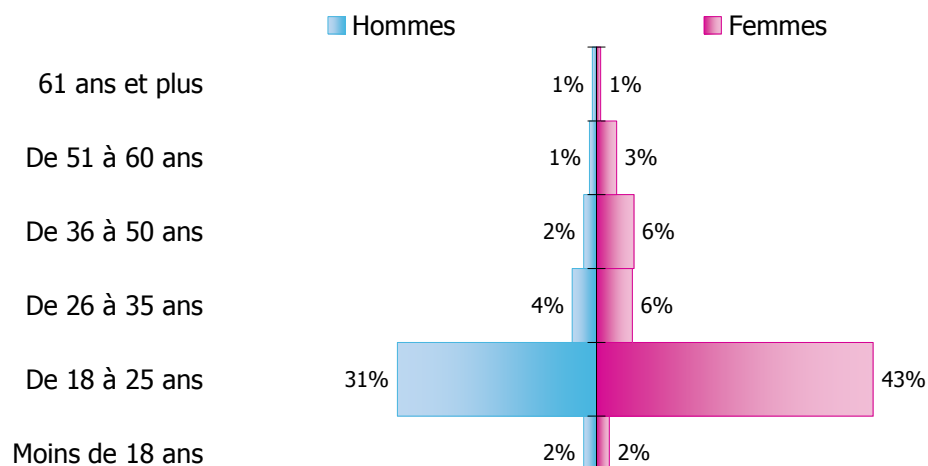


Dans le panel des répondants à l'enquête, les femmes représentent 6 saisonniers sur 10.

Par ailleurs, les saisonniers estivaux sont très jeunes : 77% d'entre eux ont moins de 26 ans dans le panel de l'enquête.

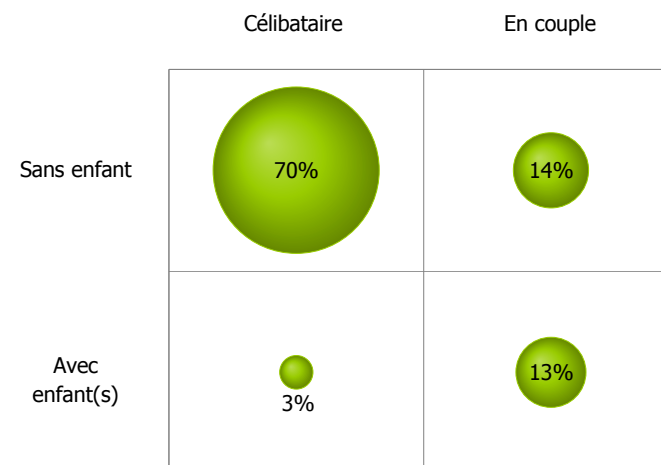
A noter que la prédominance des femmes et des jeunes salariés est plus marquée dans l'enquête que dans les données de cadrage INSEE.

Pyramide des âges



Des célibataires sans enfant en large majorité

Situation familiale

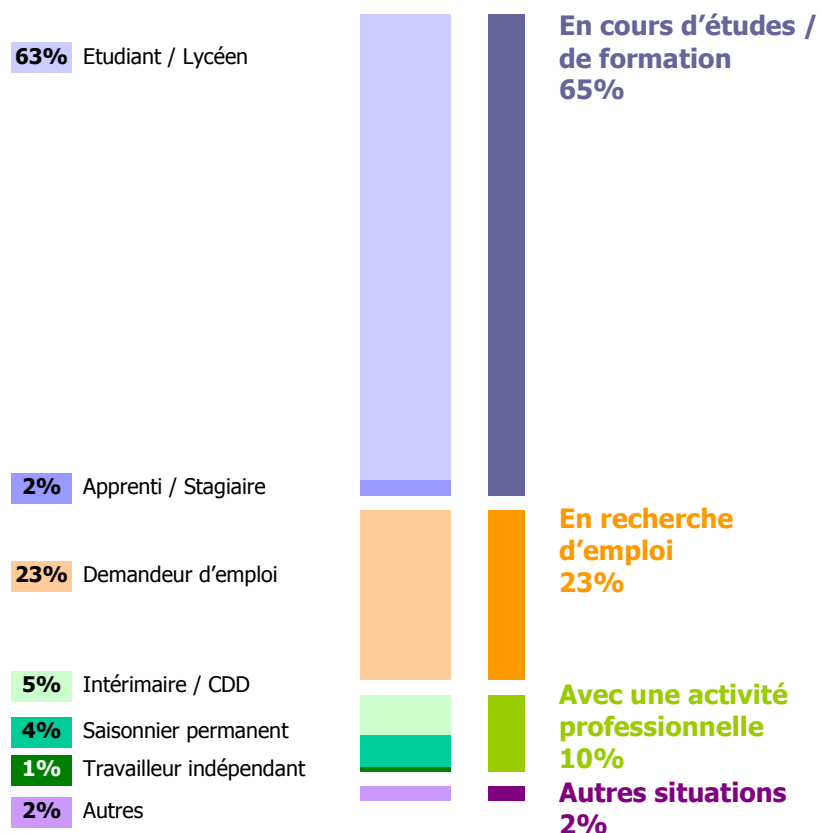


Parmi les saisonniers estivaux en Vendée, 70% sont des célibataires sans enfant. Cette situation s'explique probablement au regard de la jeunesse des saisonniers.

27% des saisonniers ont un conjoint. 16% ont des enfants, et les situations de monoparentalité demeurent très rares (3% des cas).

Des situations socioprofessionnelles variées

Situation socioprofessionnelle avant la saison



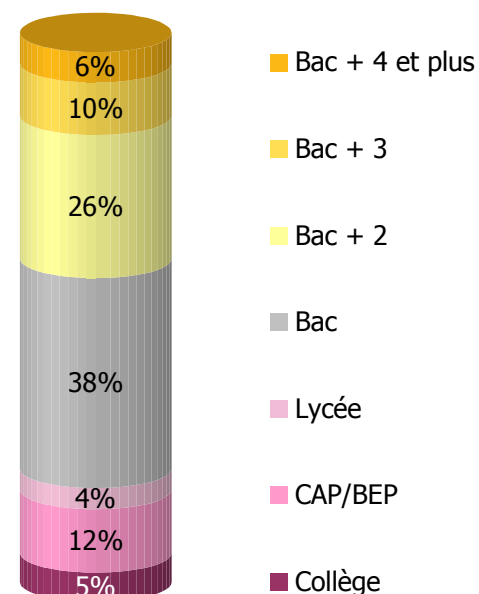
En Vendée, plus de 6 saisonniers sur 10 sont des étudiants ou lycéens.

Avant la saison, 2 salariés sur 10 étaient demandeurs d'emploi. A noter que ces demandeurs d'emplois sont plus âgés que les autres saisonniers : 65% d'entre eux ont plus de 25 ans.

Enfin, 1 saisonnier sur 10 a une activité professionnelle en dehors de la saison. Parmi eux, 4% des répondants à l'enquête se sont qualifiés de « saisonniers permanents ».

8 saisonniers sur 10 possèdent le baccalauréat

Niveau d'études actuel

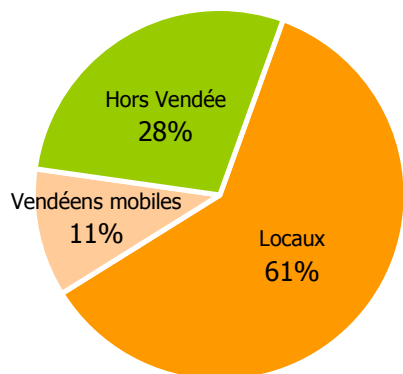
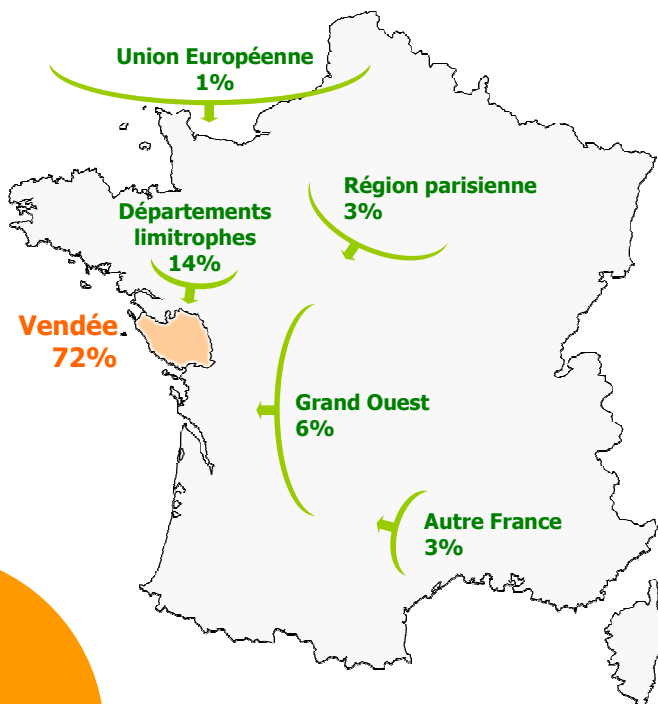


41% des saisonniers ont un niveau d'études supérieur au baccalauréat.

Les niveaux d'études inférieurs au baccalauréat ne représentent que 21% de l'ensemble des saisonniers. Ils sont cependant plus fréquents chez les salariés qui étaient demandeurs d'emploi avant la saison : 34% d'entre eux ont un diplôme de niveau CAP/BEP.

7 saisonniers sur 10 sont des Vendéens

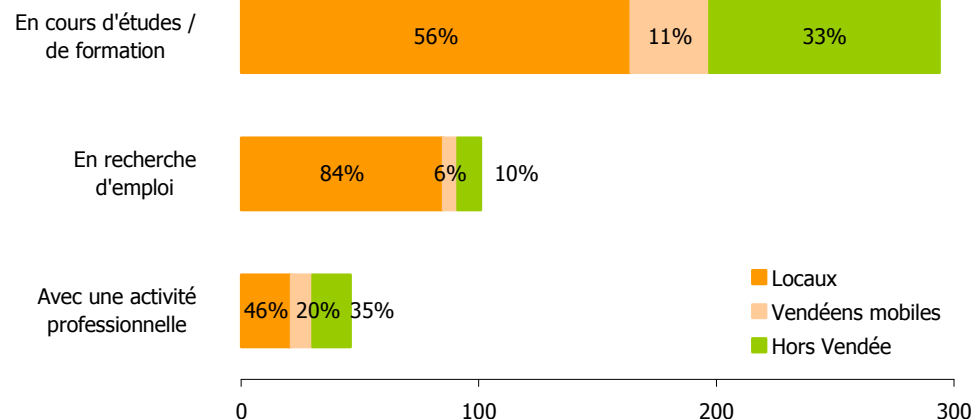
Lieu de résidence en dehors de la saison



Locaux : Vendéens dont la résidence est la même hors saison et pendant la saison

Vendéens mobiles : Vendéens qui changent de lieu de résidence durant la saison

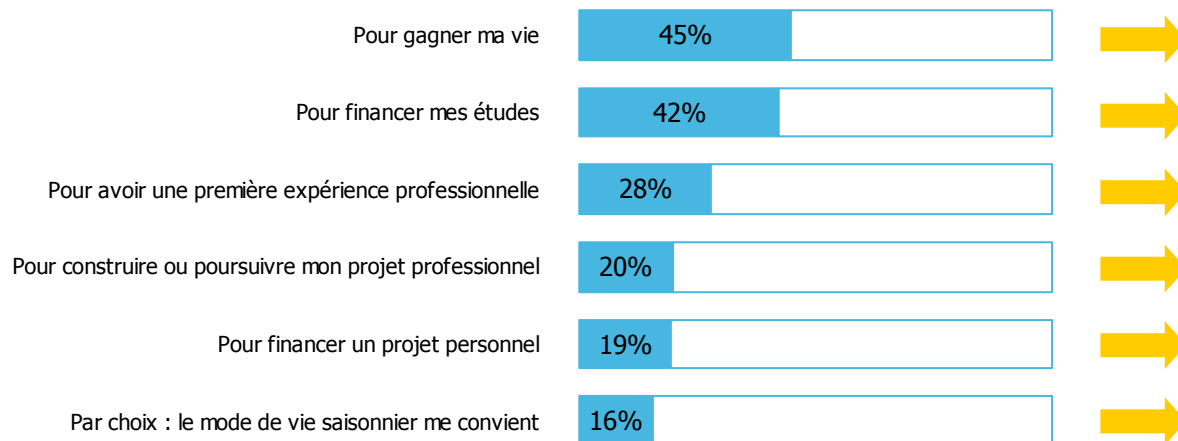
Lieu de résidence selon la situation socioprofessionnelle



En large majorité, les travailleurs saisonniers en Vendée habitent à l'année dans le département. Plus précisément, 6 saisonniers sur 10 sont des locaux dont la résidence principale est située à proximité de leur lieu de travail saisonnier. Les habitants locaux représentent la principale catégorie de saisonniers quelle que soit leur situation socioprofessionnelle. C'est en particulier le cas pour les salariés qui étaient demandeurs d'emploi avant la saison.

Cela signifie que la main d'œuvre disponible localement satisfait une part importante des besoins des employeurs saisonniers. Les habitants locaux pourraient également bénéficier d'une recherche d'emploi saisonnier facilitée par leur proximité (anticipation de la saison).

De multiples raisons pour faire la saison

Motif de l'emploi saisonnier *(Plusieurs réponses possibles)*

Les répondants à l'enquête n'ont pas tous les mêmes raisons de faire la saison : les étudiants priorisent le financement de leurs études, tandis que les personnes en recherche d'emploi ou avec une activité professionnelle veulent en premier lieu gagner leur vie.

Pour près d'1 salarié sur 2, la saison est vécue comme une expérience professionnelle à part entière : 44% des saisonniers évoquent l'objectif d'« avoir une première expérience professionnelle » et/ou celui de « construire ou poursuivre son projet professionnel ». C'est en particulier le cas de 52% des étudiants.

A noter enfin que 16% des salariés font la saison par choix d'un mode de vie. Ils seraient donc relativement peu nombreux à vouloir travailler en tant que saisonniers permanents.

Motif(s) évoqué(s) selon la situation socioprofessionnelle

En cours d'études / de formation	En recherche d'emploi	Avec une activité professionnelle
28%	84%	64%
62%	5%	2%
41%		11%
17%	22%	32%
24%	10%	9%
13%	15%	30%

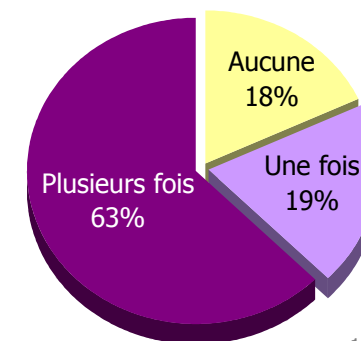
Lire : 28% des saisonniers en cours d'études ou de formation déclarent faire la saison pour gagner leur vie.

En général, une expérience préalable du travail en saison

Expérience du travail en saison

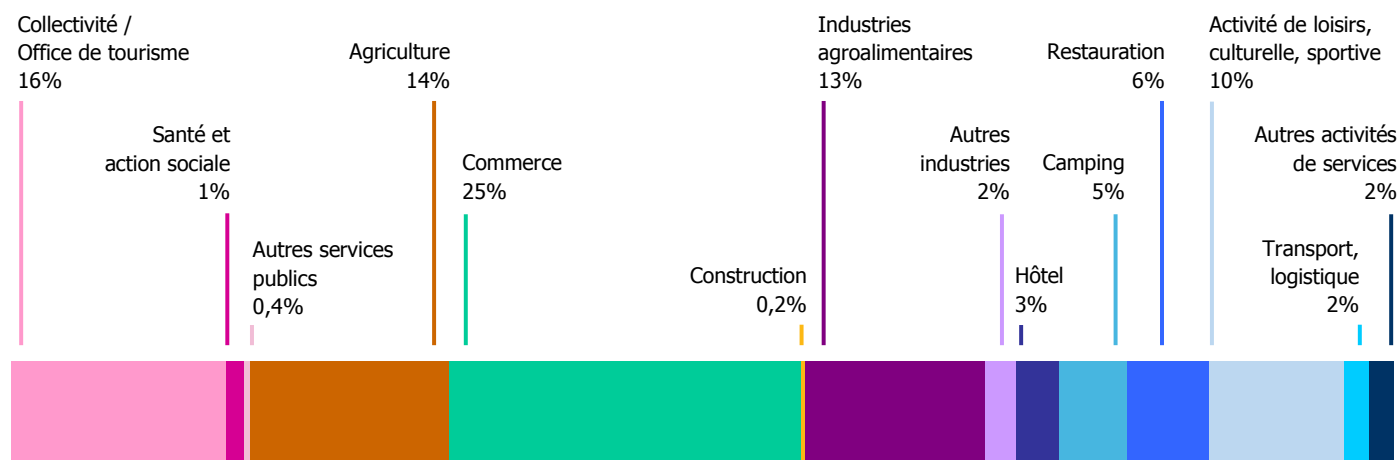
82% des saisonniers avaient au moins une expérience du travail en saison avant l'été 2013.

L'expérience du travail en saison est encore plus fréquente chez les personnes qui étaient en recherche d'emploi ou en activité professionnelle avant la saison : plus de 90% d'entre eux avaient déjà réalisé au moins une saison.



L'éventail des activités qui recourent au travail saisonnier

Secteurs d'activité représentés dans l'enquête



Dans l'enquête 2013 sur les travailleurs saisonniers en Vendée, le *commerce* est le premier secteur d'activité en termes d'emplois.

Les autres secteurs dont l'activité estivale est fortement liée au tourisme, l'*hébergement* (hôtels et campings) et la *restauration*, demeurent quant à eux sous-représentés dans l'enquête.

Sur l'importance du deuxième secteur pourvoyeur d'emplois saisonniers dans le panel, les *collectivités et offices de tourisme*, l'enquête est en revanche cohérente avec les résultats issus des données INSEE.

La diversité des métiers saisonniers

12% des répondants à l'enquête occupent plusieurs emplois pendant la saison. L'analyse s'intéresse au principal métier exercé durant la saison, à savoir celui dont la durée est la plus longue.

49 métiers différents sont représentés dans l'enquête. Ils appartiennent principalement aux filières suivantes :

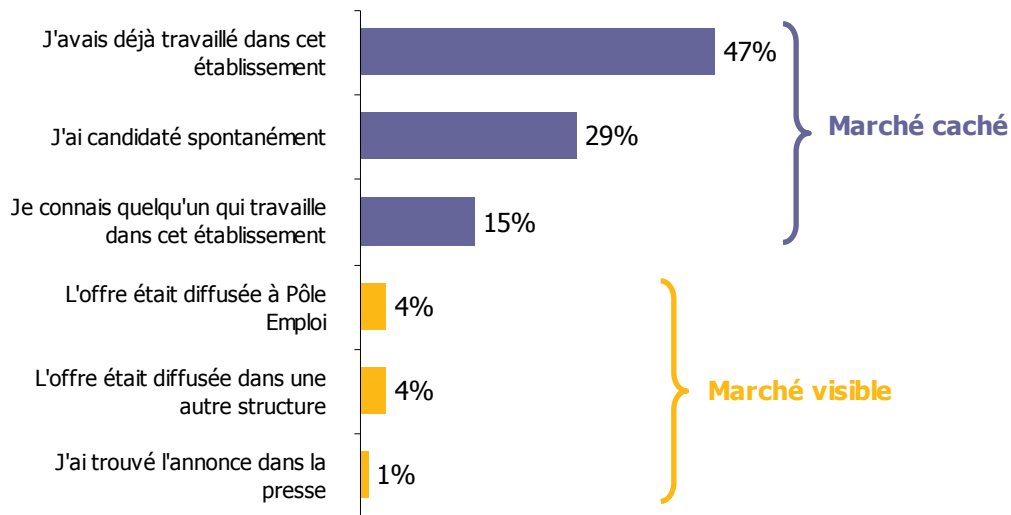
- ➔ **Métiers du commerce et de la vente (25%) :**
agent de mise en rayon / libre-service, hôte de caisse, vendeur hors alimentation, vendeur alimentation
- ➔ **Métiers de l'agriculture (15%) :**
ouvrier agricole, agent céréalier, agent avicole – élevage, agent horticole – maraîcher – espaces verts
- ➔ **Métiers de l'accueil et du conseil (13%) :**
réceptionniste / agent d'accueil
- ➔ **Métiers de l'industrie agroalimentaire (11%) :**
agent de production agroalimentaire
- ➔ **Métiers de l'entretien (9%) :**
agent technique – plage – voirie, agent d'entretien, agent d'entretien hôtellerie de plein air
- ➔ **Métiers de bouche (6%) :**
cuisinier / commis, poissonnier, charcutier, boulanger, boucher, chocolatier
- ➔ **Métiers du service (6%) :**
serveur, plongeur, barman, équipier en restauration rapide

Les métiers représentés dans l'enquête

Métier	Nombre de répondants	Métier	Nombre de répondants
Réceptionniste / agent d'accueil	57	Responsable / manager	3
Agent de production agroalimentaire	49	Adjoint du patrimoine	2
Agent de mise en rayon / libre-service	44	Agent d'entretien hôtellerie de plein air	2
Hôte de caisse	35	Agent de sécurité	2
Agent horticole – maraîcher – espaces verts	33	Ambulancier	2
Vendeur hors alimentation	23	Assistant commercial	2
Ouvrier agricole	21	Barman	2
Agent technique – plage – voirie	20	Boulangier	2
Agent d'entretien	16	Magasinier	2
Animateur	16	Surveillant	2
Cuisinier / commis	13	Agent de soins	1
Serveur	13	Aide à domicile	1
Agent céréalier	7	Aide-soignant	1
Cascadeur / acteur	7	Assistant informatique	1
Agent de maintenance	5	Assistant sanitaire	1
Equipier en restauration rapide	5	Boucher	1
Vendeur en alimentation	5	Chocolatier	1
Assistant administratif	5	Employé de blanchisserie	1
Agent avicole – élevage	4	Facteur	1
Manutentionnaire	4	Fleuriste	1
Ouvrier de production non agroalimentaire	4	Préparateur en pharmacie	1
Plongeur	4	Professeur	1
Poissonnier	4	Rééducateur sportif	1
Charcutier	3	Téléopérateur	1
Palefrenier / fauconnier	3		

L'importance des recrutements via le « marché caché »

Moyen utilisé pour trouver l'emploi saisonnier



Dans l'enquête 2013, seuls 9% des saisonniers ont été recrutés via la publication d'une offre d'emploi, sur le marché « visible » du travail. 91% des recrutements se font au contraire sur le marché « caché » : 47% via une expérience préalable chez l'employeur, 29% via une candidature spontanée, et 15% via la cooptation.

Quel que soit le secteur d'activité, le marché « caché » est la principale source de recrutement des travailleurs saisonniers : il représente au minimum 8 recrutements sur 10.

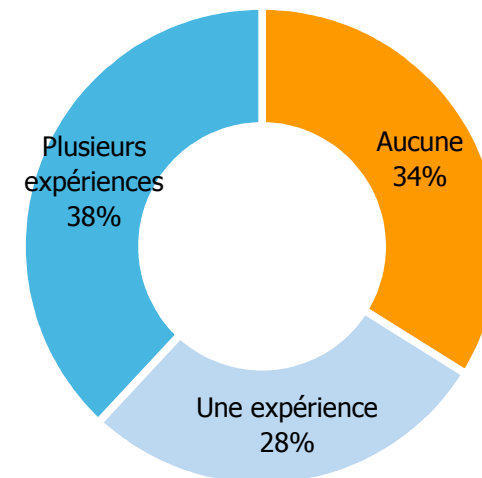
Une majorité de salariés fidélisés à l'employeur saisonnier

66% des salariés qui ont réalisé au moins une saison avant l'été 2013 ont déjà travaillé pour le même employeur, à plusieurs reprises pour 38% d'entre eux.

A noter que dans le secteur du commerce, les salariés sont sensiblement moins fidélisés à l'employeur saisonnier : parmi ceux qui ont déjà réalisé au moins une saison, 52% n'ont jamais travaillé chez leur employeur 2013.

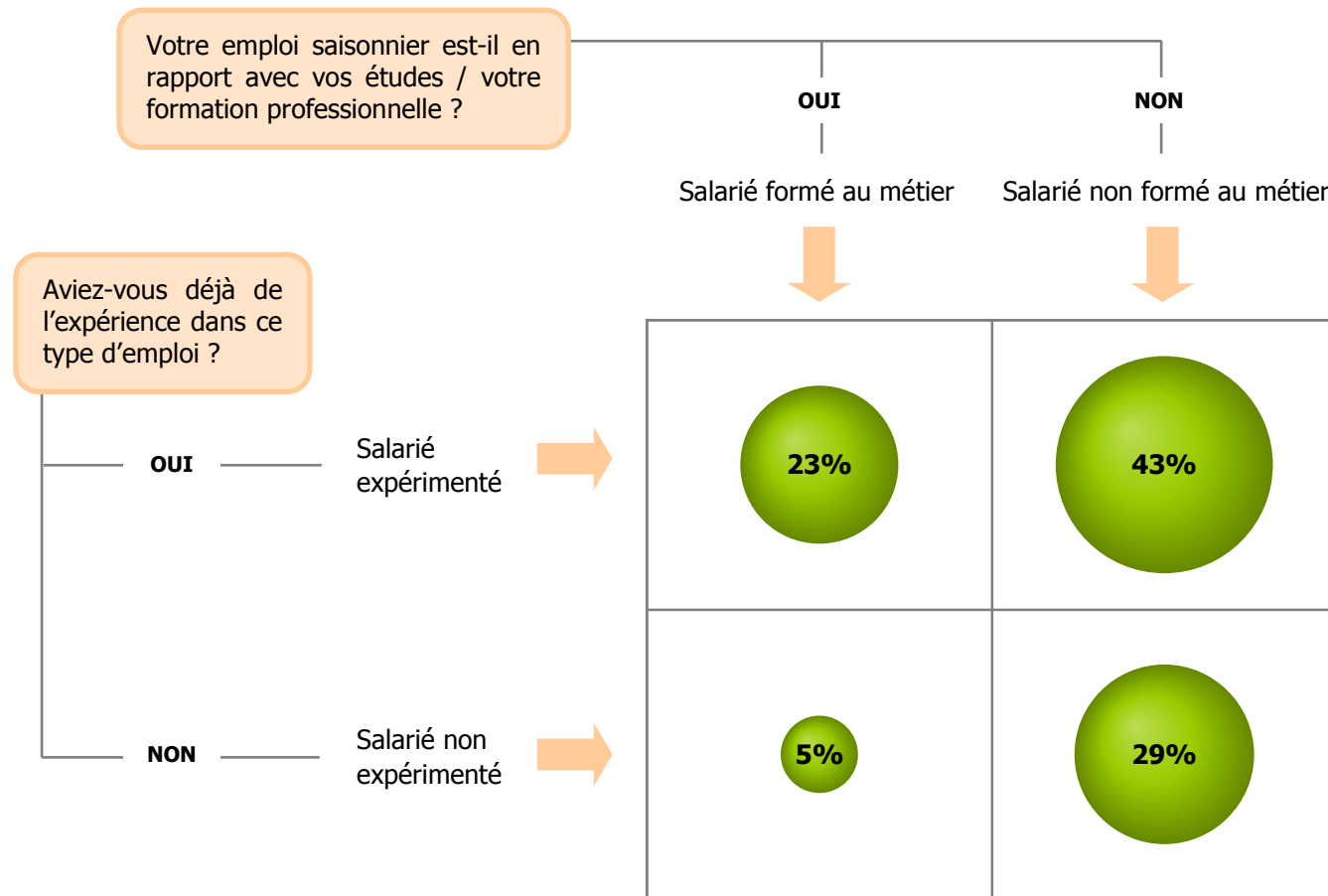
Sur l'ensemble des travailleurs saisonniers, y compris ceux pour qui l'été 2013 est la première saison, 56% sont des salariés fidélisés à leur employeur saisonnier.

Expérience préalable chez l'employeur Sur 370 répondants ayant déjà réalisé une saison



Des salariés souvent expérimentés, mais peu formés à l'emploi saisonnier

Formation à l'emploi saisonnier et expérience



66% des saisonniers ont déjà pratiqué le métier qu'ils exercent durant l'été 2013. Etudiants mis à part, ce sont même 81% des saisonniers qui ont une expérience préalable du métier.

Parmi les salariés qui n'ont pas d'expérience du métier, la plupart a déjà travaillé en saison. Ainsi, 20% des saisonniers sont des salariés qui ont changé de métier par rapport à leur(s) précédente(s) saison(s).

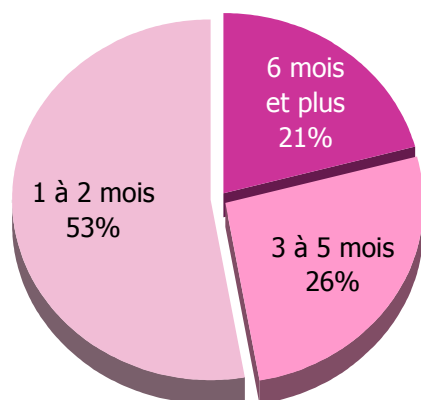
Si les saisonniers sont en majorité expérimentés, ils ne sont en revanche que 28% à être formés à leur métier saisonnier par leurs études.

Il faut par ailleurs relever des particularités dans certains secteurs d'activité :

- Dans le secteur du *commerce*, la majorité des salariés (51%) ne sont ni expérimentés ni formés au métier saisonnier.
- Au contraire, dans la *restauration*, les salariés sont à 52% formés et expérimentés dans le métier.
- Enfin, dans les *collectivités et offices de tourisme*, l'emploi saisonnier est dans 55% des cas en rapport avec les études ou la formation du salarié.

Des possibilités d'emploi saisonnier au-delà de l'été

Durée de la saison



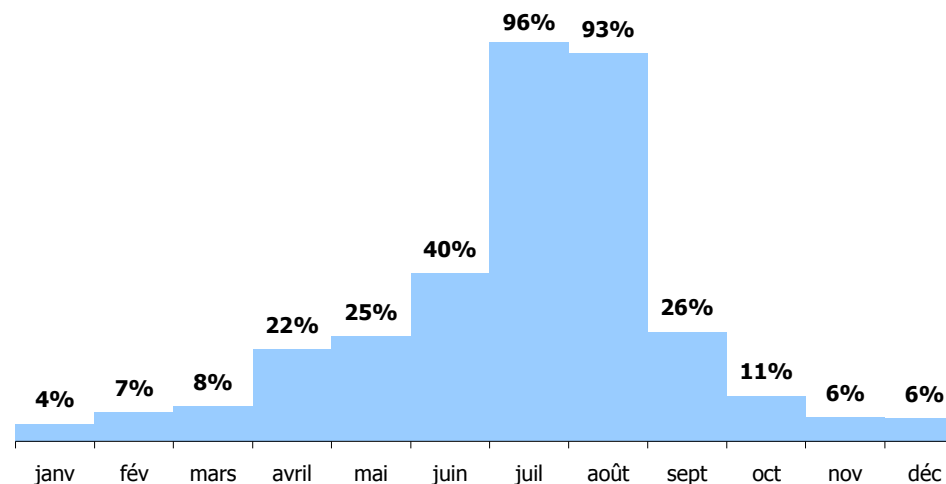
Durée moyenne
3 mois et 13 jours

Dans l'enquête, 47% des emplois saisonniers couvrent davantage que les seuls mois de juillet et août. Ainsi, 40% des saisonniers sont déjà employés en juin, et la saison se poursuit en septembre pour 26% d'entre eux.⁴

21% des emplois saisonniers se prolongent même au-delà de 6 mois.

Compte tenu des périodes scolaires, ce sont les salariés en cours d'études qui réalisent les saisons les plus courtes, de 2 mois et demi en moyenne. A contrario, pour les personnes en recherche d'emploi ou avec une activité professionnelle préalable, la saison s'étend sur plus de 5 mois en moyenne.

Périodes de réalisation de la saison



Lire : 4% des répondants sont employés en saison en janvier en Vendée.

Par ailleurs, 4% des répondants font la saison de la manière discontinue : ils travaillent en été et ponctuellement au cours de l'année, en particulier pendant les périodes de petites vacances scolaires.

En termes d'activité, ce sont les secteurs de l'agriculture, de l'hôtellerie et de la restauration qui offrent les saisons les plus longues.

⁴ A noter que sur ces résultats en termes de durée des emplois saisonniers, l'enquête 2013 sur les travailleurs saisonniers est là encore cohérente avec les éléments de cadrage issus des données INSEE sur les emplois estivaux en 2010.

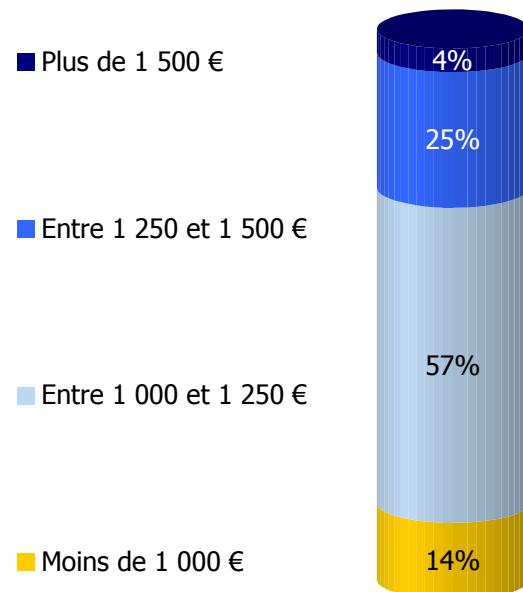
Les conditions d'emploi

1 saisonnier sur 5 est employé à temps partiel.

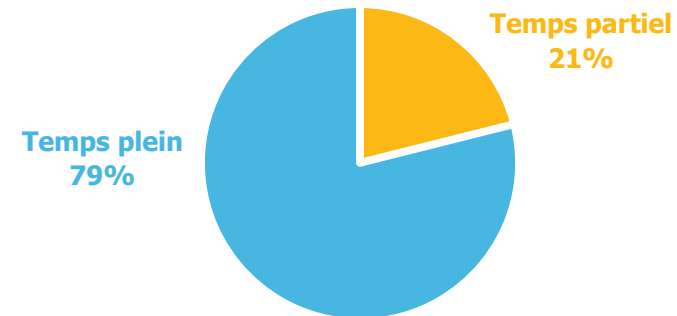
La majorité des saisonniers perçoivent un salaire net mensuel compris entre 1 000 et 1 250 €. Les salaires plus élevés se pratiquent en particulier dans la restauration (15% des salaires supérieurs à 1 500 € mensuels, contre 4% en moyenne).

Les salaires inférieurs à 1 000 € mensuels concernent des emplois à temps partiel, des saisonniers de moins de 18 ans, ou encore des postes d'animation.

Salaire net mensuel

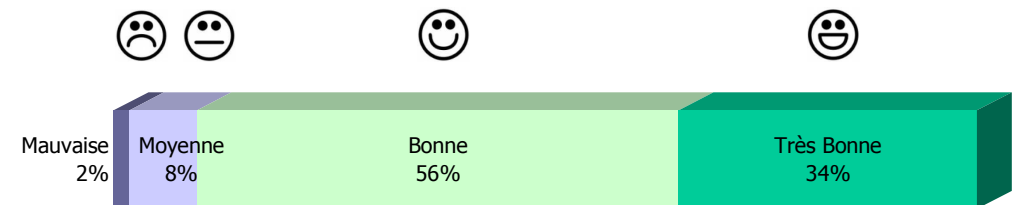


Temps de travail



9 saisonniers sur 10 sont satisfaits de leur été 2013

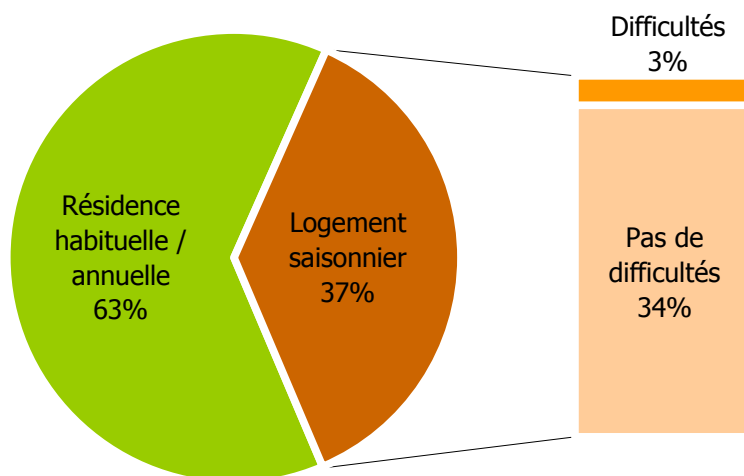
Opinion sur la saison 2013



Le jugement des salariés sur leur saison d'été 2013 est très largement positif : 90% des saisonniers déclarent que leur saison a été bonne à très bonne.

Très peu de problématiques de logement

Typologie des logements et difficultés de logement



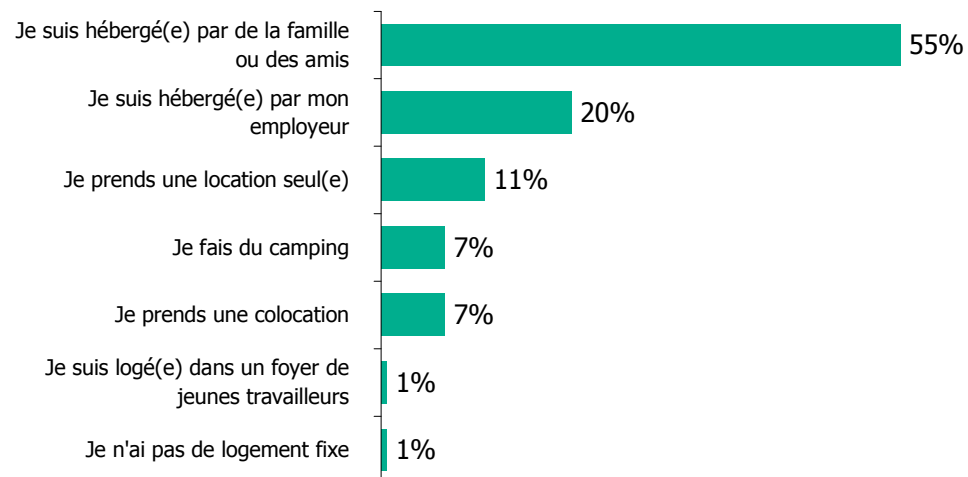
La majorité des saisonniers sont des locaux qui résident à l'année à proximité. Seuls 37% des saisonniers ont donc besoin d'un logement temporaire pendant l'été. Fréquemment, ils sont alors hébergés par de la famille ou des amis. Les employeurs peuvent également loger leurs salariés : c'est le cas de 7% de l'ensemble des saisonniers.

Pour la plupart des saisonniers, le logement temporaire durant la saison est gratuit. En particulier, la quasi-totalité des salariés logés par leur employeur bénéficient ainsi de la gratuité de l'hébergement.

Au final, seuls 3% des salariés ont rencontré des difficultés pour se loger durant la saison.

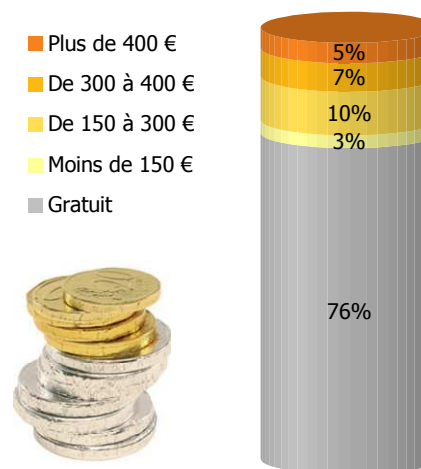
Type de logement saisonnier

Salariés dont le logement saisonnier n'est pas la résidence annuelle



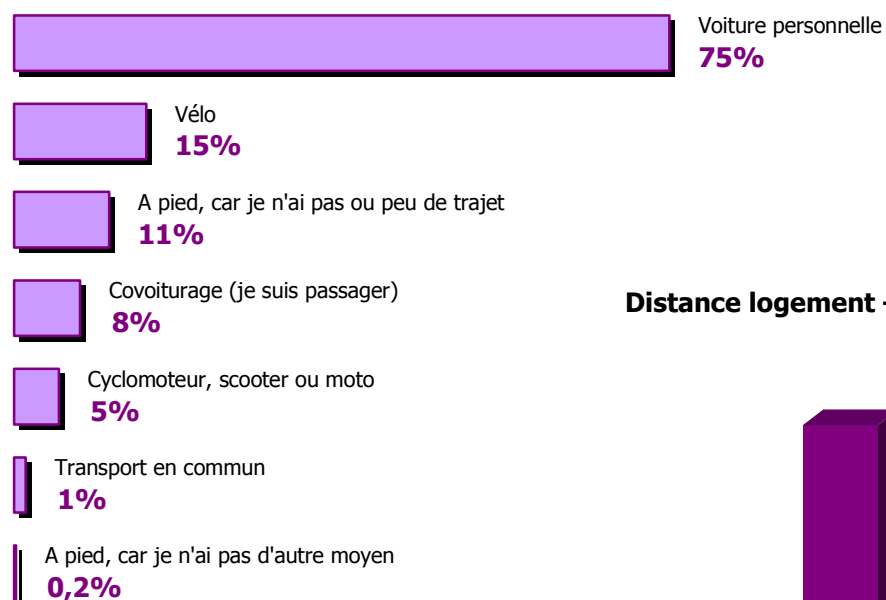
Coût mensuel du logement saisonnier

Salariés dont le logement saisonnier n'est pas la résidence annuelle



Les déplacements entre le logement et le lieu de travail

Moyen de transport logement – lieu de travail (Plusieurs réponses possibles)

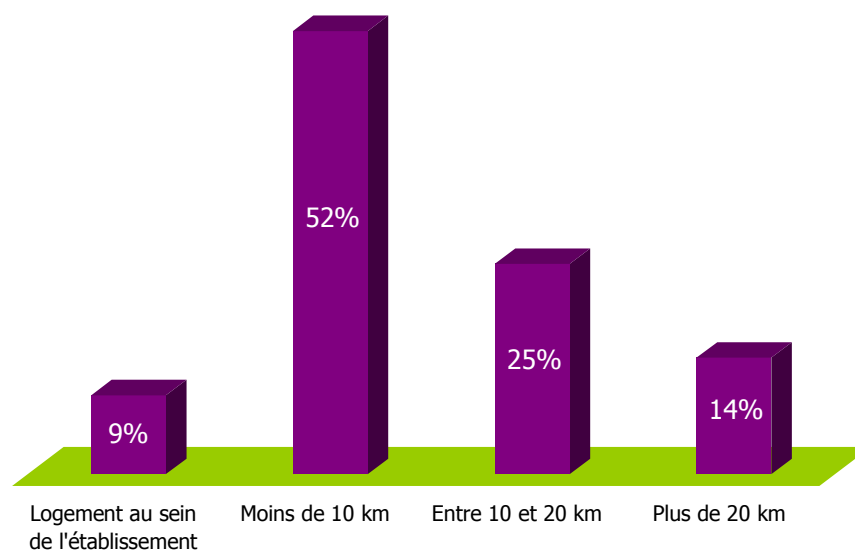


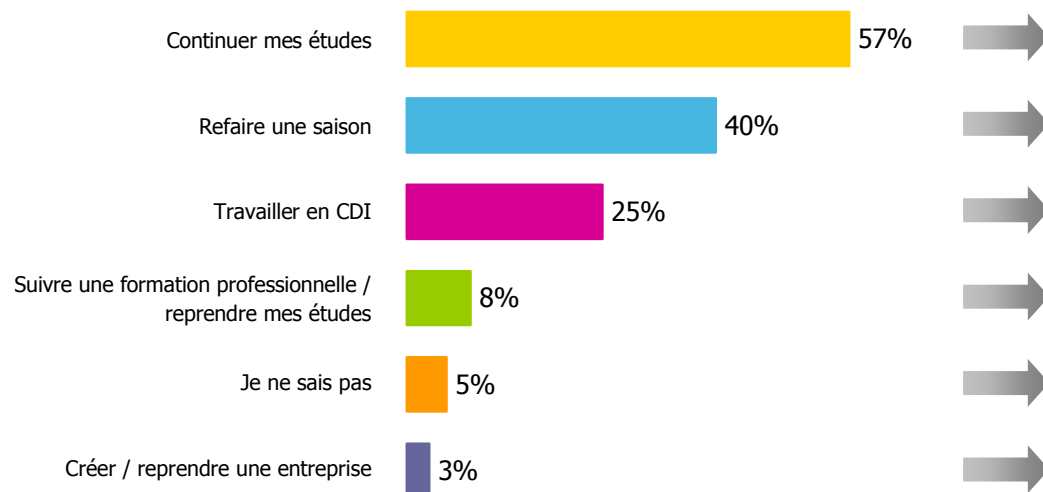
La voiture est le moyen de transport largement utilisé par les travailleurs saisonniers en Vendée. 86% d'entre eux possèdent le permis de conduire.

L'enquête n'identifie donc pas de difficultés de déplacement : près de 9 saisonniers sur 10 parcourent moins de 20 km pour se rendre à leur travail.

A noter que 13% des saisonniers utilisent plusieurs moyens de transport durant l'été. Pour 8%, c'est le vélo qui est combiné à d'autres modes.

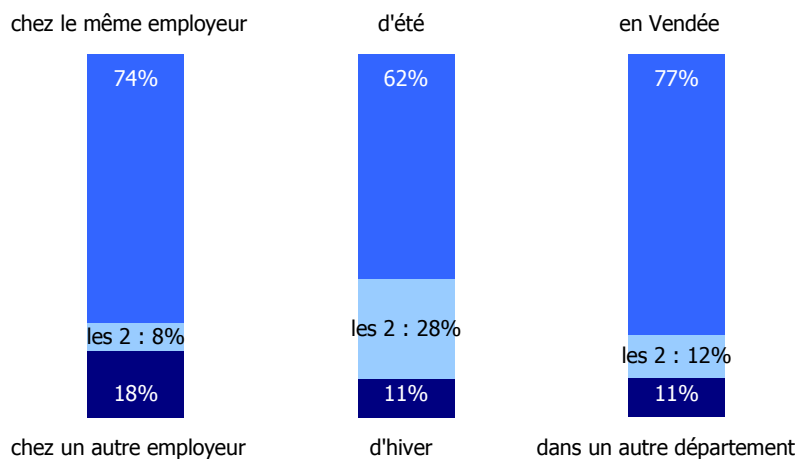
Distance logement – lieu de travail durant la saison



Les perspectives des salariés après la saison
Projets et souhaits après la saison 2013 *(Plusieurs réponses possibles)*

Projet(s) et souhait(s) selon la situation socioprofessionnelle

	En cours d'études / de formation	En recherche d'emploi	Avec une activité professionnelle
Continuer mes études	86%	3%	6%
Refaire une saison	32%	49%	68%
Travailler en CDI	11%	63%	34%
Suivre une formation professionnelle / reprendre mes études	4%	16%	11%
Je ne sais pas	2%	9%	9%
Créer / reprendre une entreprise	2%	5%	6%

Lire : 86% des saisonniers en cours d'études ou de formation déclarent vouloir continuer leurs études après la saison 2013.

Détails des projets « Refaire une saison »


Les saisonniers témoignent de projets bien différenciés selon leur situation socioprofessionnelle : les étudiants vont en très large majorité poursuivre leurs études, les demandeurs d'emploi souhaitent en priorité trouver un poste en CDI, et les salariés qui avaient une activité professionnelle préalable citent en premier lieu le projet de refaire une saison.

Au global, ce sont 4 salariés sur 10 qui prévoient de refaire une saison après l'été 2013. Les projets concernent en majorité une saison à l'identique : chez le même employeur, en Vendée, en été.

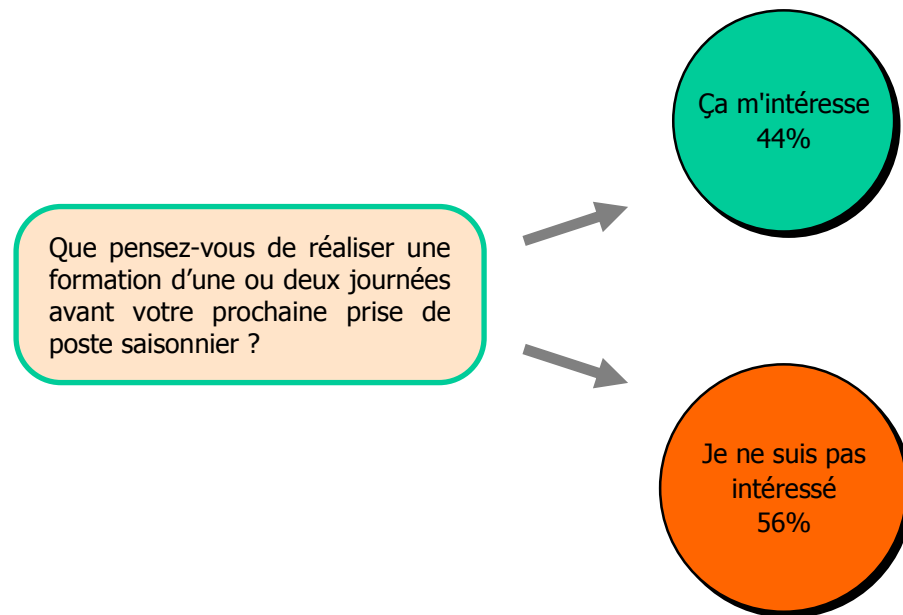
Néanmoins, certains saisonniers recherchent une saison d'hiver et/ou dans un autre département. 14% des saisonniers sont ainsi potentiellement mobiles, dont 10% sont des Vendéens.

Près de la moitié des saisonniers seraient intéressés par une courte formation

44% des saisonniers se déclarent intéressés par une formation courte avant leur prochaine prise de poste saisonnier. Ce sont les salariés en recherche d'emploi ou avec une activité professionnelle préalable qui manifestent le plus d'intérêt pour une formation (55%, contre 39% des étudiants).

Les formations les plus demandées concernent des domaines transverses à différents métiers et secteurs d'activité saisonniers : les langues étrangères, le secourisme et la sécurité. Sur les langues étrangères, le principal besoin exprimé par les saisonniers est l'anglais, puis l'allemand et l'espagnol dans une moindre mesure.

Intérêt pour une formation courte



Domaine de formation souhaité

(Plusieurs réponses possibles)

Domaine	Nombre de citations
<i>Réponses proposées :</i>	
Langues étrangères	77
Secourisme / sécurité	65
Réception	57
Animation	52
Service	29
Cuisine	27
HACCP (normes de sécurité alimentaire)	10
<i>Réponses spontanées :</i>	
Paysagisme, jardinage	3
Commerce	2
Informatique	2

ANNEXE : PROFIL DES SAISONNIERS SELON LE SECTEUR D'ACTIVITÉ

Analyse réalisée pour les 7 principaux secteurs d'activité représentés dans le panel de l'enquête

Le profil des saisonniers est sensiblement différencié selon le secteur d'activité :

➔ Les saisonniers résident plus fréquemment hors Vendée dans les activités les plus touristiques, le *commerce*, les *hôtels et campings*, et les *activités de loisirs, culturelles et sportives*. Ce sont plus souvent des habitants locaux dans *l'agriculture*, dans les *collectivités et offices de tourisme*, et dans *l'industrie agroalimentaire*.

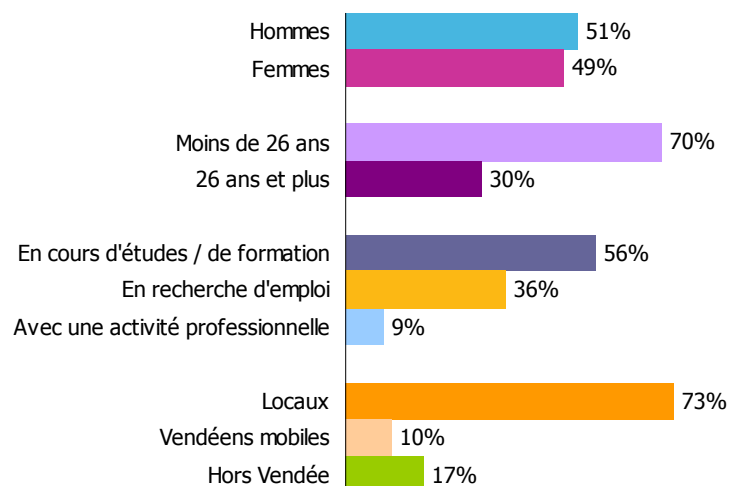
Dans leur recherche d'un emploi saisonnier en Vendée, les salariés qui habitent en dehors du département cibleraient en priorité les secteurs liés au tourisme. Les habitants locaux bénéficieraient quant à eux d'une meilleure connaissance du tissu économique local, et des secteurs pourvoyeurs d'emplois saisonniers.

➔ Les hommes sont plus présents dans *l'industrie agroalimentaire*, secteur traditionnellement masculin, et dans les *collectivités et offices de tourisme*.

➔ Les saisonniers de plus de 25 ans sont majoritaires dans *l'agriculture*.

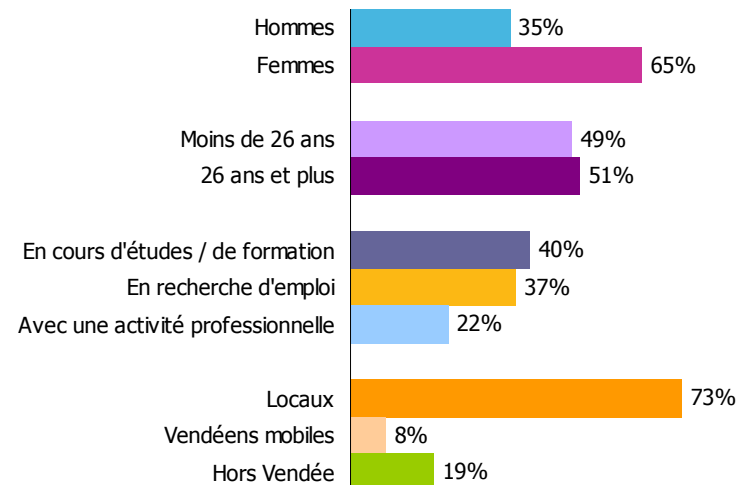
Collectivité / Office de tourisme

Sur 70 répondants



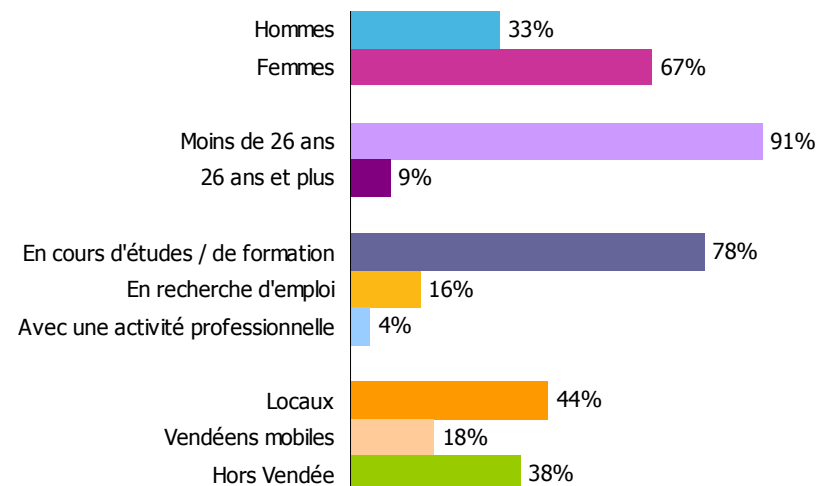
Agriculture

Sur 65 répondants



Commerce

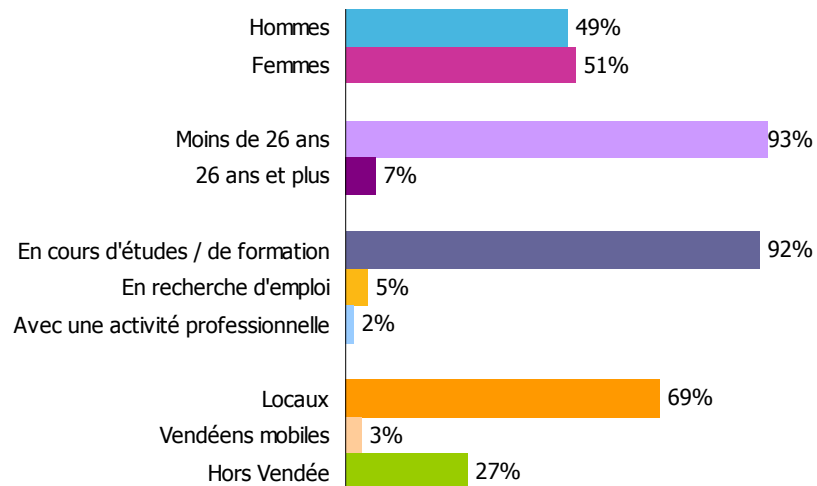
Sur 115 répondants



Annexe : Profil des saisonniers selon le secteur d'activité

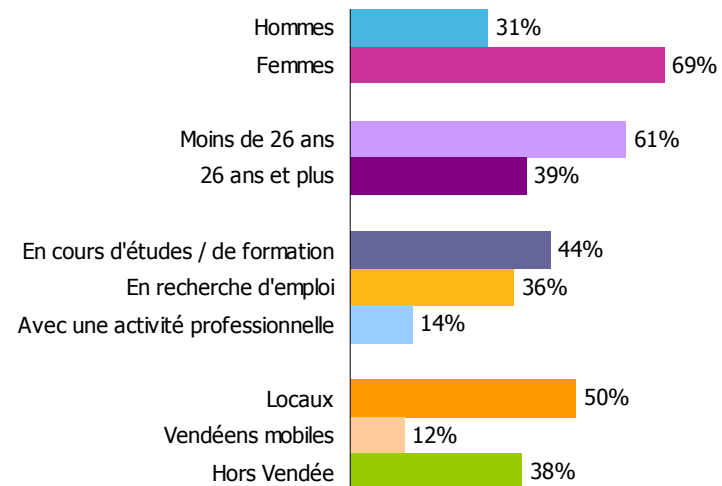
Industrie agroalimentaire

Sur 59 répondants



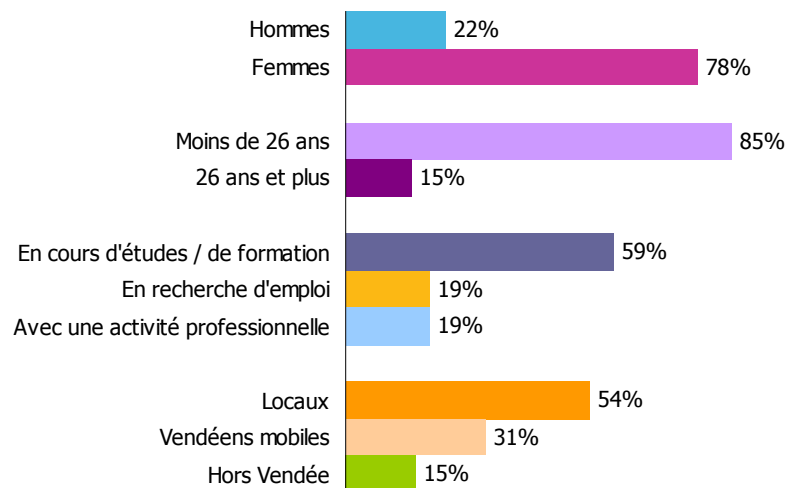
Hôtel et camping

Sur 36 répondants



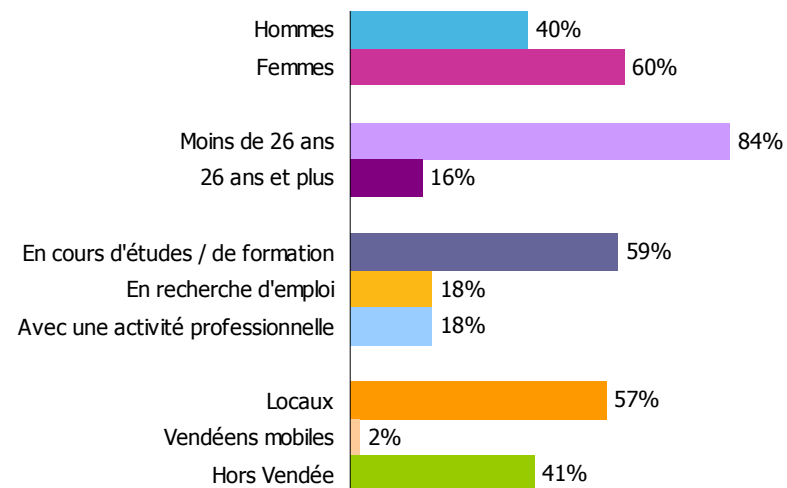
Restauration

Sur 27 répondants



Activité de loisirs, culturelle, sportive

Sur 44 répondants



Cette étude est diffusée aux destinataires suivants :

- Entreprises publiant leurs offres dans le Guide annuel de la Pluriactivité réalisé par la MDEDE,
- Associations d'entreprises : Chantonay Entreprises, Entreprises du Bassin de Challans et Littoral, Entreprises du Pays de Fontenay, Achard Entreprises, ACTIVIE, Les Herbiers Entreprises, Entreprises des Olonnes, Pays des Essarts Entreprises, Pays de Luçon Entreprises, Nord Vendée Entreprises, Antigny Entreprises, Entreprises du Pays de Pouzauges, Pays de Saint Fulgent Entreprises, Challenge du Pays de Mortagne, Entreprises du Pays Yonnais, Association des entreprises de la Bégaudière, Pays de Monts Développement,
- Groupements d'Employeurs Mer & Vie, Monts et Marais, de l'Île de Noirmoutier, Nord Vendée,
- Fédération Vendéenne de l'Hôtellerie de Plein Air,
- Union des Métiers et des Industries de l'Hôtellerie 85,
- Association Vendéenne pour l'Emploi et la Formation en Agriculture,
- Union des Industries et Métiers de la Métallurgie Vendée,
- Union Nationale des Industries Françaises de l'Ameublement,
- Fédération Nationale des Transports Routiers,
- Fédération Départementale des Syndicats d'Exploitants Agricoles de Vendée,
- Fédération Française du Bâtiment,
- Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment de Vendée,
- Trois sections du Centre des Jeunes Dirigeants d'entreprise de Vendée,
- MEDEF Vendée,
- Confédération Générale du patronat des Petites et Moyennes Entreprises,
- Union Professionnelle Artisanale,
- Confédération Française Démocratique du Travail,
- Confédération Générale du Travail,
- Confédération Française des Travailleurs Chrétiens,
- Chambre de Commerce et d'Industrie de Vendée,
- Chambre d'Agriculture de Vendée,
- Chambre des Métiers et de l'Artisanat de Vendée,
- Vendée Expansion,
- Escales Ouest,
- OPCA : AGEFOS PME, Opcalia Pays de la Loire, Fafih,
- Prism'Emploi,
- AFPA,
- Offices de Tourisme du département,
- Union Départementale des Offices de Tourisme et Syndicats d'Initiatives,
- Conseil Général de la Vendée,
- Conseil Régional des Pays de la Loire,
- Communautés de Communes et Communes du département,
- Préfecture de la Vendée,
- Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi – Unité Territoriale 85,
- Agences Pôle Emploi du département,
- Missions Locales,
- Maisons Locales pour l'Emploi,
- Cap emploi



Maison Départementale de l'Emploi et du Développement Economique de la Vendée
40 rue Maréchal Foch
85000 LA ROCHE SUR YON
mdede.contact@vendee.fr
www.emploi.vendee.fr